



Evénements indésirables et événements associés aux soins dans le cadre d'une Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)

QUE FAUT-IL DECLARER ?

Tout événement altérant le vécu, la sécurité médicale et / ou émotionnelle de la femme (difficultés d'accès à l'IVG, jugements, méthode imposée, autres...) dans le but d'évaluer la qualité de la prise en charge de la patiente. Il est nécessaire de répertorier tous les événements associés aux soins.

QUI PEUT DECLARER ?

L'ensemble des acteurs concernés par la qualité de la prise en charge des patientes en demande d'IVG en Guyane : médecins, sages-femmes, infirmiers, professionnels médico-sociaux...

QUEL EST L'OBJECTIF DE LA FICHE ?

Les informations délivrées par l'intermédiaire de ce document sont traitées de manière confidentielle et permettent d'optimiser la prise en charge des femmes en demande d'IVG en définissant des actions d'amélioration.

A QUI ADRESSER CETTE FICHE ?

RESEAU PERINAT GUYANE,

✓ **Par voie postale**

RESEAU PERINAT GUYANE
Maison des réseaux
49 avenue Voltaire
97300 CAYENNE

✓ **Par fax** : 0594 35 54 37

✓ **Par mail** : reseauperinatguyane@gmail.com

EVENEMENTS ASSOCIES AUX SOINS

Echec IVG

Effets indésirables

Décès

Hospitalisation en réanimation

Ré-intervention chirurgicale

Risque vital

Autres

Description :

(Si échec précisez si poursuite de la grossesse)

TRAITEMENT : *(réservé au réseau PERINAT)*

Date de réception :

Document à adresser à :

RESEAU PERINAT GUYANE,
Maison des réseaux
49 avenue Voltaire
97300 CAYENNE
reseaperinatguyane@gmail.com
tel : 0594 35 54 37